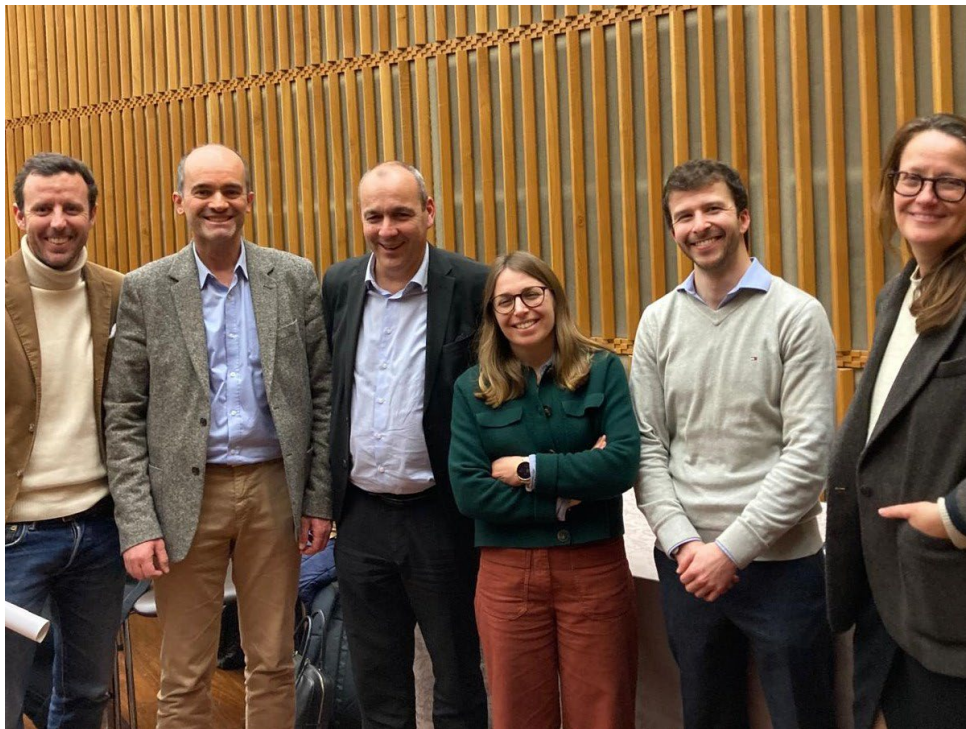


Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2024

Le prix de thèse Philippe Martin en sciences économiques a été attribué à Anaïs Fabre, TSE

Un accessit a été décerné à Gustave Kenedi, Sciences Po



De gauche à droite : Camille Landais, président délégué du CAE, Stéphane Tuffery, responsable Euro Information Data Science (Crédit Mutuel Alliance Fédérale – CMAF), Laurent Berger, Directeur de l'Institut mutualiste pour l'environnement et la solidarité (CMAF), Anaïs Fabre, Gustave Kenedi, Françoise Cauvin, Directrice générale Crédit Mutuel Leasing (CMAF)

Le prix de thèse Philippe Martin a été remis à Anaïs Fabre le 11 décembre à l'occasion de la 10^e conférence annuelle AFSE - DG Trésor sur l'évaluation des politiques publiques. Un accessit a été décerné à Gustave Kenedi.

« Philippe Martin a toujours souhaité que les sciences économiques contribuent au débat public et aident à la décision politique », a rappelé **Camille Landais** lors de la remise du prix de thèse en sciences économiques, créé en l'honneur de l'ancien président délégué du CAE, décédé brutalement il y a un an. Ce prix « qui récompense la crème de la crème de la discipline et des travaux qui apportent une contribution à la conduite et l'évaluation des politiques publiques » a donc été

attribué à Anaïs Fabre, qui a effectué sa thèse à la *Toulouse School of Economics* (TSE). « *Son travail exemplaire aurait beaucoup plus à Philippe, assure Camille Landais, car il y a tout dedans : économie spatiale, analyse empirique, modélisation, et recommandations de politiques publiques originales et robustes* ».

Les travaux d'**Anaïs Fabre** visent, comme elle l'explique à « *renforcer l'équité et l'efficacité du système éducatif et, en particulier, de l'enseignement supérieur* ». Inspirée par l'environnement dans lequel elle a grandi, une commune rurale de l'Aveyron, elle a cherché à caractériser les barrières à l'accès à l'enseignement supérieur : l'éloignement géographique et la difficulté pour les étudiants éloignés à appréhender les processus d'admission à ces formations. Car elle le souligne : « *La répartition géographique des établissements supérieurs est un facteur clé de la disparité des niveaux d'éducation observée en France, et alimente sur le long terme l'inégale répartition spatiale des compétences à travers les dynamiques migratoires des individus* ». En terme de politique publique, elle propose un système combinant des bourses à la mobilité pour les étudiants et des incitations à revenir sur le marché du travail de leur région d'origine, ce qui diminuerait d'autant les inégalités territoriales.

Les frictions informationnelles sont aussi au cœur de la thèse de **Gustave Kenedi** qui s'est intéressé aux mobilités intergénérationnelles sur les conseils de Philippe Martin. Bénéficiaire d'un accessit au prix, l'ex-étudiant de Sciences po Paris part d'un constat : « *La France est l'un des pays développés où la mobilité ascendante est faible : seuls 9,5% des élèves dont les familles se situent dans les 20% des revenus les plus faibles atteindront, à l'âge adulte, la catégorie des 20% des plus aisés.* » En cause, les énormes inégalités d'accès à l'enseignement supérieur en fonction des revenus des parents, mais aussi « *des barrières informationnelles, inspirationnelles, géographiques et comportementales* ». En mobilisant des données administratives, Gustave Kenedi s'est intéressé aux choix d'études des lycéens pour constater un fort effet de contagion entre cohortes : les élèves sont plus susceptibles de candidater à des formations dans lesquelles les anciens élèves de leur lycée ont été admis. Moins exposés aux formations prestigieuses, les lycéens défavorisés socialement mais excellents élèves n'y candidatent pas. Réduire ce biais informationnel pourrait diminuer les inégalités d'accès aux formations prestigieuses.

Gageons que les travaux d'Anaïs Fabre et de Gustave Kenedi contribueront à « faire avancer la société » selon le souhait de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, partenaire du prix. Car, comme le rappelait **Laurent Berger, Directeur de l'Institut mutualiste pour l'environnement et la solidarité** et représentant le Crédit Mutuel Alliance Fédérale lors de la remise : « *si le groupe, première banque à missions, s'est engagé dans la promotion des travaux académiques, c'est bien pour soutenir des projets participant à la transition écologique, à la solidarité et à la transformation de la société* ».

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, la Première ministre.

Contact presse : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44 – helene.spoladore@cae-eco.fr

Suivez @CAEinfo sur X et @CAE-eco sur LinkedIn

